Séance du 10 mai 2022 à 20 heures 30 minutes
Mairie d'Anché

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le dix mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Anché sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. GORMALLY Patrick ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MALLET Claude ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; Mme MOUSSERION Martine ; M. PENOT Olivier ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

Était excusé : M. REMBEAULT Raphaël

Pouvoir : M. REMBEAULT Raphaël à M. MALLET Claude

Secrétaire : M. MARSAULT Samuel

SALLE DES FETES - TARIFS LOCATION ET CAUTIONS

Mme la Maire propose aux conseillers de revoir les tarifs de location de la salle des fêtes.
Après en avoir délibéré, les conseillers décident :

1/ que les tarifs de location de la salle seront les suivants :

- **forfait week-end (vendredi après-midi au lundi matin) :**
  - habitants commune : 160 €
  - habitants hors commune : 200 €

- **forfait en semaine (de 8h le matin au lendemain matin) :**
  - habitants commune : 120 €
  - habitants hors commune : 150 €

Ces tarifs incluent la mise à disposition de vaisselle pour totalité ou partiellement.

- **Associations :**
  - Associations de la commune ainsi que celles du territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou : gratuité (réunions et animations)
  - hors commune et hors Communauté de Communes Civraisien en Poitou : 100 €

2/ que le montant de la caution pour la salle sera de 200 € ;

3/ qu'une caution « ménage » sera également demandée. Le montant de cette caution sera de 60 €.

Cette délibération entrera en vigueur pour toutes les locations à compter de l'autorisation de réouverture de la salle suite aux travaux en cours. Elle annule la délibération du 30/06/2017 ayant le même objet.

Pour extrait conforme,

La Maire,

MAIRIE d'ANCHE 86 (Vienne)

Martine MOUSSERION

AR PREFECTURE
086-218600039-20220510-20220510_01-DE
Reçu le 27/05/2022